



Vuarrens info

Juillet-août 2020

Message de la Municipalité

La Municipalité remercie les membres de la Jeunesse qui ont participé d'une manière significative à la lutte contre le Covid-19 en permettant aux personnes à risques de se confiner volontairement chez elles. En effet, sans leur aide pour apporter à domicile les denrées alimentaires, les médicaments ou les articles d'usage courant, ces personnes seraient peut-être sorties et auraient pris des risques.

Les membres de la Jeunesse se sont aussi chargés d'apporter les ordures et matériaux recyclables des personnes à risques ou malades à la déchetterie.

Ces actions de solidarité ont été coordonnées par Madame Coralie Dumartheray que nous tenons à remercier vivement ici.

Une autre action pour garder le lien social avec les personnes confinées a été mise sur pied: la livraison gratuite de pizzas pour les personnes de plus de 65 ans. Une action organisée par Iwona et Richard Mas de Masdors qui ont confectionné et offert les pizzas. Ces pizzas ont été livrées à domicile par des membres de la Jeunesse dans des cartons offerts par Patrick Vallotton et l'AAV. Une très belle initiative pour laquelle nous les félicitons.

Nous vivons maintenant un déconfinement progressif, il faut toutefois rester prudent et continuer de respecter les règles de l'OFSP, en particulier les distances sociales et les mesures d'hygiène. L'application SwissCovid de l'OFSP destinée à endiguer le Covid-19 est disponible sur App Store et Google Play Store. Elle vous avertit si vous avez été en contact étroit avec une personne infectée

Prenez soin de vous!



Message de la Municipalité

Au cours des derniers mois nous avons constaté quelques incivilités qui ont eu lieu sur le territoire communal.

Aux alentours de la grande salle les employés communaux ont trouvé à plusieurs reprises des bouteilles et des emballages vides ainsi que des mégots de cigarettes.

Plus grave, l'arbre à jeux situé à la place de jeux communale a été arraché. Les dégâts matériels s'élevant à environ 5'000 CHF, la Municipalité a décidé de porter plainte.

Pour le bien de notre joli village, la Municipalité compte sur vous pour être un exemple auprès des jeunes générations et fait confiance en votre capacité à transmettre les valeurs de propreté et respect des biens publics.



Déchetterie—horaires de juillet

Dès le mercredi 1er juillet 2020 l'horaire de la déchetterie sera le suivant :

Lundi : 8h30 - 17h pour les déchets en libre service et la compostière
17h – 18h pour tous les déchets

Mercredi : 18h -19h30 pour tous les déchets et la compostière

Samedi : 9h – 11h45 pour tous les déchets et la compostière



Campagne contre le moustique tigre

La population est invitée à participer à trois actions simples et efficaces pour limiter la propagation de cet envahisseur.

1 - Ne l'invitons pas à l'apéro



Pour ne pas inviter cet hôte indésirable, nous pouvons le priver de son gîte en vidant/supprimant les petites collections d'eau (coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs, récipients abandonnés non couverts...).

2 - Repérons-le

- Le moustique tigre est visuellement différent de nos moustiques endémiques : très petit, à rayures blanches et noires sur les pattes, il a une ligne blanche qui traverse le thorax. Son vol est lent et silencieux.
- Un petit voyageur : il a un très petit périmètre de vol. Pour se déplacer, il prend les transports en commun et motorisés (camions, voiture). C'est une bonne chose car nos efforts de surveillance et de lutte sont efficaces directement chez nous et chez nos voisins.
- Un moustique urbain, amateur de petites collections d'eau : les coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs, gouttières sont son gîte. Il se reproduit dans très peu d'eau, env. 1 cm de profondeur (mais pas sur les bords d'étangs), de préférence en milieu urbain et suburbain.

3 - Signalons-le

Un moustique repéré doit aussitôt être signalé aux autorités qui se chargeront de la lutte biologique contre les larves.

Vous pensez l'avoir vu ? Si c'est le cas, vous êtes invité à le notifier sur le site www.moustiques-suisse.ch

- avec une photo de bonne qualité
- et si possible d'envoyer par la poste d'un spécimen bien protégé pour éviter l'écrasement. Cela permettra l'identification formelle par les experts.

Pourquoi le moustique tigre est-il indésirable ?

Désagréments : agressif, diurne et grégaire, le moustique tigre est capable de piquer plusieurs fois de suite la même personne. Il se déplace peu, pique de jour et peut se regrouper en nuées très gênantes lors de repas ou de réunions en plein air.

Risque potentiel : une fois que le moustique est devenu endémique, le risque existe qu'il serve de vecteur à des maladies tropicales comme la dengue, la maladie à virus zika et le chikungunya. En Suisse, chaque année, quelques voyageurs ramènent certaines de ces maladies. Lorsque le moustique tigre est présent et pour éviter qu'une personne infectée ne devienne un foyer actif, les environs immédiats font l'objet d'un traitement.

C'est pourquoi, bien que le risque sanitaire soit encore minime dans le canton, il est essentiel de signaler toute apparition du moustique mais aussi toute fièvre ou symptôme suspect au retour d'un pays à risque.

1er août

La société de Tir organise le 1er août du village cette année.

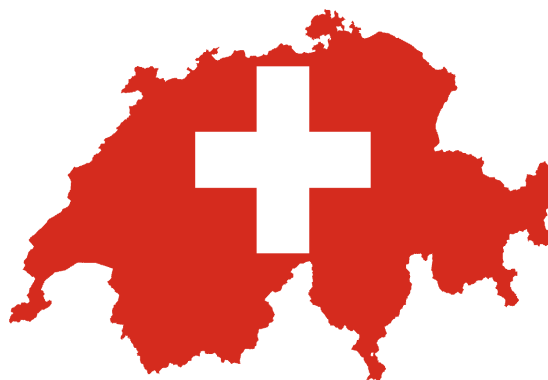
L'ensemble du 1er Août se déroulera à la grande Salle de Vuarrens.



Déroulement du 1er Août :

- 14h00 - 18h00 : Tournoi de pétanque organisé par la société de pétanque
- 15h00 - 18h00 : Concours de carabine
- 18h00 - 19h00 : Présentation des nouveaux habitants, apéro offert par la société de Tir et agrémenté par la fanfare L'Echo du Sauteruz Bercher – Vuarrens
- 19h00 - 20h00 : Partie officielle
- 20h00 - 22h00 : Souper servi par la société de Tir
- 22h00 - 24h00 : Départ du feu et des feux d'artifice

Le comité de la société de Tir des Millières



Feux d'artifice

Petit rappel

Les feux ainsi que les feux d'artifices sont interdits sur le territoire de la commune étant donné que la fête du 1er août se déroulera à la Grande salle cette année. Seule la place officielle sur la piste de pétanque peut être utilisée

Nous vous remercions de bien vouloir surveiller vos enfants et ne pas lancer des fusées ou autres pétards devant vos habitations.

La Municipalité



Séance d'information



LA LEGISLATURE 2016-2021 TOUCHE A SA FIN

*Il est temps de penser aux prochaines élections
qui auront lieu au printemps prochain*

Dans ce but, le bureau du Conseil Communal organise une soirée d'information et de rencontre

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

Novices, intéressés, curieux, réfractaires, apolitiques et habitants de notre beau village,

Vous y serez tous les bienvenus dans une ambiance simple et conviviale.

Vous pourrez rencontrer nos élus locaux et échanger avec eux.

Et qui sait, faire naître... ou pas... de futures vocations. Les détails suivront cet automne.

En attendant, bel été à toutes et tous
Le bureau du Conseil

Conseil Communal du 16 juin

Le Conseil Communal s'est réuni le 16 juin dernier pour sa traditionnelle séance de mi-année.

Chaque année en juin, les différents rôles du Bureau du Conseil (sauf le secrétaire) sont réélus. Voici la composition du Bureau du Conseil:

Président : Patrick Vallotton

Vice-présidente : Céline Brocard

Secrétaire : Céline Perrin

Scrutateurs : Anne-Laure Zürcher et Raphaël Pedrazzini

Scrutateurs suppléants : Pierre-André Buffat et Nadia Bridel

Ce soir-là, l'ordre du jour a d'emblée été modifié pour faire passer 4 motions et 1 postulat, du jamais vu dans la Commune. Les informations du Conseil ont donné lieu à 1 minute de silence en mémoire de Michel Buffat et Claude Besson, 2 personnalités du village nous ayant quitté récemment.

Le bureau a annoncé qu'une soirée d'information sur la vie politique du village était prévue le 25 novembre, à laquelle toute la population était conviée. Les détails suivront.

Puis le Président du Conseil a souhaité s'exprimer sur ses relations avec la Municipalité, replacer le rôle du Conseil au rang d'organe législatif et a imploré la loi sur l'information auquel la Municipalité est tenue.

Chaque Municipal a parlé des affaires en cours dans son dicastère. Pour la plupart, ces informations font l'objet de petits encarts dans le Vuarrens info et il n'est pas opportun de les rappeler ici (ce serait un peu trop long quand-même).

Le Conseil a ensuite approuvé le préavis municipal concernant la réfection du cimetière ainsi que les comptes 2019 qui se soldent par quelques amortissements et un bénéfice d'env. CHF 65'000.-

Le préavis Municipal relatif à la motion Jaquier a donné lieu à bons nombres de rebondissements. Cette motion demandait à ce que les jetons de présence des Conseillers aux séances (CHF 50.-) soient rémunérés sous forme de bons à faire valoir dans les commerces locaux. Le 1er projet présenté par la Municipalité ne répondait pas aux critères d'un préavis et après injonction auprès du service juridique des communes et du Préfet, une seconde version a été présentée. Mais celle-ci, dans sa forme, présentait un vice de forme (elle modifiait un document qui n'avait jamais été formellement accepté). Une 3ème version a ensuite été envoyée mais seulement

Conseil Communal du 16 juin—suite

3 jours avant la séance. Malgré cela, et malgré les recommandations du service juridique du canton, du Préfet et du Président du Conseil Communal, la Municipalité n'a pas souhaité retirer son préavis. Le vote a conduit à un refus de ce préavis non pas sur le principe de rémunération mais essentiellement pour éviter des ennuis juridiques.

Le conseil a ensuite approuvé les motions suivantes :

- Motion Monod demandant à la Municipalité d'éditer un règlement sur les sociétés locales afin d'unifier les pratiques et préciser leurs devoirs et leurs droits.
- Motion Pedrazzini qui demande à la Municipalité de revoir le règlement du personnel datant de 2002 en y intégrant par exemple 5 semaines de vacances (au lieu de 4 actuellement) et en y intégrant une grille salariale.
- Postulat Ciocca qui demande à la Municipalité d'étudier l'entrée du village côté Echallens de manière à casser le rectiligne arrivant d'Echallens et favorisant la vitesse.
- Motion Brocard qui demande à la Municipalité d'adapter le règlement communal afin d'instaurer des délais dans les remises des préavis et éviter que le Conseil ne les reçoive à la dernière minute et puisse prendre le temps de les étudier.

Luc Ciocca a déposé ensuite une interpellation concernant l'écoulement des eaux à la Rte d'Echallens car ces derniers temps, il a été constaté qu'ils ne répondent plus aux besoins lors de gros orages.

Les propositions individuelles ont donné lieu à différentes demandes.

Il a été demandé à la Municipalité sur quelle base le tour de jeunesse leur a été refusé. La Municipalité a expliqué que c'était par pesée d'intérêts essentiellement pour des questions sanitaires et sécuritaires, ce qui a donné lieu à une grande discussion, le Conseil Communal signifiant son attachement à l'animation, la vie du village et donc au soutien des sociétés locales.

Une demande de précision sur les antennes 5G a été demandée à la Municipalité qui a confirmé que rien d'officiel n'était entrepris par les prestataires (si ce n'est quelques mesures techniques).

A la suite de ces nombreuses discussions, il est 23h31... du jamais vu... la séance se termine.

Le bureau du Conseil



SAISON 2020-2021

Le théâtre autrement
AAV ASSOCIATION ANIMATION VUARRENS

SANDRINE VIGLINO (CH)

2 octobre 2020

En Voyage !!

Un départ en voyage. Une invitation à vivre les étapes étonnantes et parfois imprévisibles de la préparation. Une envie de partir à l'aventure en rires et en musique. Bon voyage!



SIMON ROMANG (CH)

13 novembre 2020

Contrastes

Prix SSA de l'humour 2019. De sa ferme familiale à l'école Steiner, de Paris à New-York, des bottes de paille aux planches de la scène, Simon Romang nous emmène dans ses péripéties improbables.

BYRON LEON (CH)

4 décembre 2020

Allez-vous oser

Grand expert du subconscient, Byron Leon allie les techniques d'hypnose au développement de soi. Préparez-vous à découvrir le pouvoir de votre subconscient. Vos vies pourraient changer ce soir.



LA SMALA (CH)

30 janvier 2021

Dans l'air du temps

Une lampe de chevet et une lampe de bureau tombent amoureux, bien décidés à faire des étincelles. Un délicieux moment de poésie pour les plus jeunes et ceux qui aimeraient l'être encore.

BRIGITTE ROSSET (CH)

5 février 2021

Nouvelle suite

Des personnages fantasques et attachants qui dévoilent leurs joies, leurs attentes, et leurs désillusions. Sensible et loufoque, sincère et déjanté, une sacrée pagaille en perspective.



PEUTCH (CH)

26 mars 2021

Grand retour

Le grand retour d'Ambroise, Maurice, et Fernand, trois résidents du home des Endives. Après 10 ans d'absence, leur langue de vipère et leur sale caractère nous avaient manqué.

www.aavuarrens.ch

RAIFFEISEN



Pharmacie Grognez
Echallens



Projet d'antenne de téléphonie mobile

Les communications mobiles sont soumises à des conditions particulières. C'est un média partagé, le débit de données par cellule est limité et réparti entre les différents clients connectés simultanément. La Suisse applique des valeurs limites dix fois plus strictes que celles recommandées par l'OMS et appliquées en Europe en matière de rayonnement des installations fixes. Ces faibles niveaux d'immission limitent de manière importante la puissance d'émission des antennes, il est donc nécessaire de construire plus d'antennes que dans les pays voisins pour obtenir un résultat équivalent.

La Commune de Vuarrens a été approchée par l'entreprise Swisscom afin de construire une antenne de téléphonie mobile sur le territoire communal. Les sites en zone d'utilité publique appartenant à la Commune ainsi que quelques parcelles privées en zone village ont été analysées. C'est le site du château d'eau qui a été retenu. La commune a signé une convention avec Swisscom afin de régler les termes de cette location. Les dispositions de ce document prévoient le partage du site avec un deuxième opérateur de téléphonie. Pour l'instant nous n'avons pas encore reçu le dossier de mise à l'enquête et ne pouvons pas déterminer le type d'antennes 4G , 4G+ ou 5G.

En parallèle Salt Mobile SA, propriétaire des antennes situées au stand de tir, a également reçu une demande de partage du site par un autre opérateur, le contrat signé en 2000 avec la Commune mentionnant la possibilité d'un partage du site.

Si vous désirez plus d'info sur la 4G, 4G+ ou la 5G, les normes OMS, ORNI, l'électrosmog,... vous pouvez consulter les sites suivants:

Office fédéral de l'environnement : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/electrosmog/info-specialistes/mesures-contre-l-electrosmog/assurance-de-la-qualite-en-ce-qui-concerne-le-respect-des-valeur.html>

Office fédéral de la santé publique: https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/umwelt-und-gesundheit/strahlung-radioaktivitaet-schall/elektromagnetische-felder-emf-uv-laser-licht/mobilfunk_und_strahlung.html

Fondation de recherche sur l'électricité et la communication mobile : www.emf.ethz.ch

Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants: www.icnirp.org

Swisscom: <https://www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/portrait/reseau/telecommunication-mobile-antennes-environnement-sante.html>

Bonne lecture!

Publicité



DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE
AOÛT 2019

COACHING ET SOUTIEN SCOLAIRE À VUARRENS

POUR LES ÉLÈVES DE 3H À 11H

Informations et inscription:
www.impact-jeunes.ch
impactjeunes.yverdon@gmail.com
024/420 17 69



KINÉSIOLOGIE

La kinésiologie identifie l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et en **LIBÈRE LE STRESS**. Elle rééquilibre l'énergie et permet ainsi **D'AMÉLIORER SON BIEN-ÊTRE** et son équilibre intérieur pour **SE REMETTRE EN MOUVEMENT**.

La kinésiologie peut vous aider dans les domaines suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Peurs et phobies
- Douleurs
- Manque de confiance en soi
- Etape de vie difficile
- Gestion des émotions
- Difficultés d'apprentissage

LIBÉREZ-VOUS DE VOS BLOCAGES !

CHRISTEL BESUCHET | KINÉSIOLOGUE agréée ASCA et RME | ☎ 078 624 76 03
Rue du Levant 7 – 1373 Chavornay | Rue en Parchet 3A – 1372 Bavois
🌐 www.equilibre-kinesiologie.ch

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

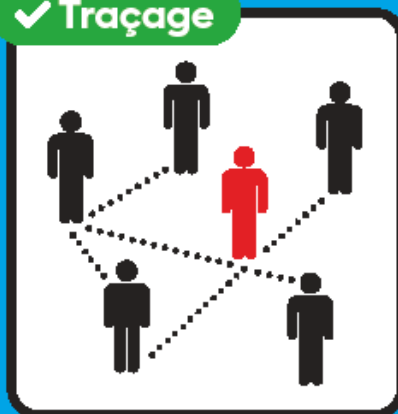
Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage



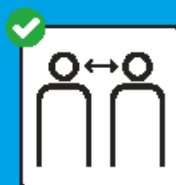
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine



En cas de test positif : isolement.
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Si possible, continuer de travailler à la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

Agenda

26 juillet 2020	Culte—Vuarrens 9h15
1er août 2020	Fête nationale
22 août 2020	Jumelage—soirée moules
2 octobre 2020	AAV—Sandrine Viglino—20h30

Le Vuarrens-Info est ouvert à toutes les personnes qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître.

Contact: vuarrens-info@vuarrens.ch

La bibliothèque de Vuarrens est ouverte tous les lundis de 18h à 18h30.

Fermeture du bureau communal

Le bureau sera fermé du **27 juillet au 11 août 2020.**



Décès



Monsieur **Michel Buffat** est décédé le 10 juin 2020 à l'âge de 88 ans.